

Sommaire de Vigilances n°108



Club des Vigilants

POUR APPRIVOISER L'AVENIR



Edito – Social Réformisme Enfin des réformes structurelles ? Par Henry Hermand et Marc Ullmann	page 1
Alertes-France	
Pacte de responsabilité : les contreparties n'ont aucune importance Ne pas confondre contreparties et négociations, par Jean-Claude Hazera	page 2
Krugman : « Vive Hollande. Honte à Hollande » Lequel des deux retiendra-t-on à la fin du quinquennat ? Par Etienne Copel	page 3
Affaire Lambert : rendre la justice aujourd'hui, l'éthique demain Apprendre à fabriquer un consensus de type nouveau, par Philippe Bois	page 4
Signes religieux dans les crèches : sortir le loup de la bergerie L'enjeu de la laïcité, par le groupe "Long terme" du Club	page 5
Alertes-Libertés	
Un "Patriot Act" voté en catimini au Parlement Nous aussi on est fliqués, par Jérôme Cazes	page 6
Dieudonné, Patriot Act à la française : Police 2, libertés 0 La fin d'une jurisprudence de 80 ans, par J. C.	page 6
A voir sur le net : notre vie privée demain La protection de la vie privée : un nouveau marché ? Par J-C. H.	page 7
Alertes-Europe	
Ukraine : le droit des gens Révolte des pro-européens, par P. B.	page 8
JO à Sotchi, missiles à Kaliningrad Symboles de la puissance du courant slavophile, par P. B.	page 8
Un jeu de méchants L'Ukraine a vocation à être un pont, par M. U.	page 9
Ukraine : les Européens n'ont plus envie d'élargissement Leçon d'une crise, par J-C. H.	page 9
Alerte-USA	
La NSA persiste et signe Un enjeu de suprématie mondiale, par Bruno Kerouanton	page 10
Carton vert/carton rouge	
Les derniers cartons	page 11
A Débattre	
Jeu ... demain, jeu d'humain Virtualité : utile ou néfaste ? Par Jean-Luc Heinrich	page 12
The Me, Me, Me Generation La faute aux baby-boomers, par J-L. H.	page 13
Imprimantes 3D : tous industriels ? La valeur des plans en question, par Meriem Sidhoum Delahaye	page 13
La vie du Club	
Entendus au Club	page 14
4 nouveaux "3' de vigilance	page 15
A noter dans vos agendas	page 15

Vigilances N°108

La lettre du



Club des Vigilants

POUR APPRIVOISER L'AVENIR



Février 2014

Social Réformisme

Le petit chaperon bleu-blanc-rouge ne veut pas être mangé par les grands méchants loups que peuvent devenir ses créanciers. Jusqu'à présent, ces gestionnaires se sont contentés de promesses et **la France a pu continuer à combler ses déficits** en empruntant à des taux sensiblement inférieurs à ceux de l'Espagne et de l'Italie. En fait, nos loups se sont comportés en agneaux ! Mais l'humeur peut changer : avec ces bêtes là, on ne sait jamais ! C'est une première raison d'espérer que les nouvelles promesses du « Pacte de responsabilité » seront suffisamment tenues pour inspirer confiance, confiance si dramatiquement faible à ce jour, et pourtant indispensable à notre redressement.

Que l'on aime ou que l'on n'aime pas François Hollande, une seconde raison **de souhaiter le succès plutôt que l'échec des réformes proposées** est que les années à venir continueront d'être pleines de menaces et que la France ne pourra avoir de l'influence sur les affaires du monde que si son économie est relativement solide et sa société aussi harmonieuse que possible. C'est, d'ailleurs, sur ce constat que s'est ouverte, le 11 décembre 2013, la dernière réunion de notre Comité d'Orientation.

Une note avait été préparée qui mettait l'accent sur **les positions que devrait prendre le Club** sur les principaux défis qui vont secouer notre planète. Mais il est vite apparu qu'en France, il y avait urgence. L'un d'entre nous s'est élevé contre le « déni de réalité » qui aveugle la classe politique et a espéré qu'un changement de cap interviendrait rapidement. Puis, la discussion a porté sur la traduction politique du changement souhaité. L'un a pensé à un large remaniement ministériel après les élections municipales avec, sans doute, ouverture au centre. Un autre a défendu l'idée qu'il fallait choisir un chef de gouvernement qui ne soit pas issu de la classe politique. Un troisième a parlé de « salut public ».

Depuis la conférence de presse du 14 janvier, il est surtout question de « social-démocratie ». Mais la social-démocratie est-elle à l'ordre du jour ? Peut-on vraiment s'y référer dans la pratique gouvernementale actuelle ? Rien n'est moins sûr et pour l'avenir on verra. Cependant, le mot a été prononcé et il a toute sa valeur. Pour un Parti Socialiste qui n'a jamais fait son Bad Godesberg, c'est un tournant majeur, **une rupture avec le socialisme des nationalisations** et de l'Etat prépondérant. C'est aussi une ouverture possible dans notre pays profondément divisé, bloc contre bloc. Et, dans une Europe où la crise perdurera encore longtemps, c'est un motif d'espoir, de solidarité. Sans faire trop de sémantique, suggérons que l'expression « social-réformisme » aurait le plus large assentiment et refléterait la réalité des possibles.

Au fond, peu importe ! Ce qui compte est que, par-delà les promesses et les effets d'annonce, il y ait – pour de vrai ! - un nouveau départ. Les sceptiques peuvent, certes, arguer que les comptes prévisionnels ne sont pas des comptes de résultats et que certains chiffres annoncés (10 milliards de supplément en faveur des entreprises, ramenés à six après impôts) sont dérisoires au regard de nos besoins en matière de compétitivité. Les méfiants peuvent, certes, ajouter que le président se plaît à moduler ses affirmations au point de dire parfois une chose et son contraire. Il n'empêche qu'une inflexion a été donnée le 31 décembre ; qu'elle a été renforcée le 14 janvier ; et que **mieux vaudrait pour tous les Français qu'il y ait succès plutôt qu'échec.**

Les responsabilités les plus évidentes vont peser sur les partenaires sociaux qui devront négocier, sur les parlementaires qui devront voter et sur les exécutants qui devront se hâter. A noter que le comité mis en place pour vérifier si l'entreprise a bien joué le jeu, devra faire le maximum (et ce ne sera pas facile pour les partenaires sociaux) afin de ne pas briser l'élan.

Le repli sur l'hexagone est le mot d'ordre des démagogues de droite et de gauche. Dans le climat de peurs irraisonnées il gagne du terrain. **Tous nos malheurs viendraient, non pas de nos erreurs ou de notre laisser-faire, mais de l'extérieur**, de l'Euro, de l'Europe, de la mondialisation. « C'est la faute à Voltaire ». Nous avons le devoir d'affirmer le contraire et de nous ouvrir à un monde en pleine mutation.

Il ne faut, pourtant, pas tomber dans **un excès d'autoflagellation**. La France n'a pas su se réformer à temps. C'est sa faute mais pas une raison suffisante pour exonérer l'Allemagne du coup de pouce qu'elle doit donner à ses partenaires. En matière d'euro, elle a toujours été dans la ligne de ce qu'il fallait faire mais s'est arrangée pour le faire tardivement et insuffisamment. Il en est résulté de gigantesques excédents commerciaux qui ont fait grimper la valeur de la monnaie unique jusqu'à des sommets qui handicapent les pays de la zone les moins performants.

Pour la France et pour l'Europe, une étape cruciale vient de s'ouvrir. Mais y-a-t-il une autre issue souhaitable ? Sans aucun doute non. La voie empruntée n'est rien d'autre que la reconnaissance de la réalité : **en France, c'est l'offre qu'il faut, beaucoup, développer ; en Allemagne, c'est, un peu, la demande**. Chez nous, tout doit être mis en œuvre pour atténuer le climat de défiance qui paralyse les Français.

Henry Hermand

Marc Ullmann

Alertes-France



Pacte de responsabilité : les contreparties n'ont aucune importance

Le gouvernement exige des contreparties du patronat en échange de la baisse des charges annoncée par le Président de la République le 14 janvier. Autant il serait très souhaitable que le « pacte de responsabilité » proposé par François Hollande réussisse autant **cette question des contreparties n'a aucune importance concrète**. L'évocation des contreparties, mot rituel au Parti Socialiste, est là pour donner l'impression aux militants que rien ne change alors que les propos du Président ont de quoi faire tousser les partisans de la politique de la demande. Elles n'ont aucune importance pratique pour deux raisons qui n'en font qu'une.

D'abord **les grands engagements des organisations patronales sont tout à fait illusoire** et n'engagent que ceux qui les écoutent. Des patrons et des entreprises obéissent à leurs intérêts bien compris, à la loi et au règlement, parfois à une forte pression politique ou médiatique sur un sujet précis. Tout ce qui est auto discipline est illusoire.

Ensuite l'opération de Hollande réussira si le Président par ses mots, et le gouvernement par ses premières décisions, réussissent **à rétablir une confiance qui, reprise aidant, encourage les entreprises à investir et embaucher en France**. Pas besoin de l'avoir promis sous forme de « contreparties ». Politique de l'offre, abaissement des charges, rétablissement des marges des entreprises, le Président a mis le paquet pour sortir de l'ambiguïté. Il y a une chance raisonnable que les entreprises l'entendent. Pas parce que le patronat s'y sera engagé. Parce qu'elles estimeront de leur intérêt d'investir et embaucher à nouveau en France.

Que ce pacte crée aussi **de nouvelles occasions de discussions entre patronat et syndicats** sur des sujets concrets, au niveau des branches et des entreprises c'est très intéressant aussi et bien dans la continuité de la méthode Hollande. Mais cela n'a rien à voir avec des « contreparties » discutées au sommet. C'est de la négociation et c'est excellent.

Jean-Claude Hazera

Krugman : « Vive Hollande. Honte à Hollande »



Automne 2013 : le « Hollande bashing » fait rage. Face à la politique économique du président français les presses françaises et américaines rivalisent de critiques, voire de moqueries condescendantes. C'est alors que le 9 novembre, Paul Krugman, prix Nobel d'économie, écrit un article tonitruant dans le [New York Times](#) où, à contre courant de tous, il fustige l'agence Standard and Poors qui abaisse la note de la France parce que « *les Français, quel scandale, augmentent les impôts au lieu de tailler dans le vif du système social* ».

Il félicite François Hollande pour **avoir su gérer ses déficits sans abandonner son modèle social**. Il le complimente pour avoir eu le courage d'augmenter les impôts car d'après lui en période de crise il vaut mieux augmenter les impôts que de réduire les dépenses. Il montre que tous les pays qui ont trop bien suivi les recommandations libérales du FMI et de l'Union Européenne et qui ont trop brutalement réduit leurs dépenses dans l'espoir de voir leur déficit budgétaire diminuer ont aggravé leurs problèmes. Leurs dépenses ont peut-être baissé mais leur PIB s'est effondré entraînant une hausse vertigineuse du chômage et la chute des rentrées fiscales.

Dans le contexte général de démolition systématique des actions de François Hollande, **la prise de position de Paul Krugman est très peu relayée par la majorité des médias français**.

Quelques semaines passent et le président français donne une conférence de presse à l'Élysée. C'est, paraît-il, l'amorce d'un « grand virage ». **Un grand virage salué par tous les libéraux français et immédiatement étrillé par Paul Krugman** toujours dans le [NYT](#). Il est « choqué » de voir François Hollande « *rallier les doctrines de droite discréditées* » et trouve « *proprement scandaleux* » qu'en proposant une doctrine de l'offre à l'instar de la plupart des Européens il empêche la France de revenir à une croissance dynamique.

Revient-on au grand débat J.M Keynes contre J.B Say ? **A la relance par la dépense publique opposée à la croissance s'appuyant sur une offre moins chère** ? Sachons raison garder. Le grand virage de Hollande n'est peut-être pas aussi grand qu'on veut bien le dire et les critiques de P. Krugman sont peut-être quelque peu hâtives. François Hollande a dit qu'il n'augmenterait plus les impôts en 2014 ; cela ne veut pas dire qu'il revient sur les augmentations de 2013. Il va baisser les charges des entreprises ; cela ne veut pas dire qu'en un an il va les ramener au niveau européen moyen. Après avoir amorcé la réduction des déficits publics et stabilisé - à peu près - le chômage il estime avoir la possibilité de donner un peu plus d'air aux entreprises. La solution retenue est-elle la meilleure ? On peut en discuter. On peut en particulier regretter que la baisse des charges ne soit pas modulée et s'adresse de la même manière aux salons de coiffure et aux PME à la recherche d'un développement extérieur. En retenant le principe d'une baisse uniforme François Hollande a sans doute voulu éviter de créer une « nouvelle usine à gaz ». A-t-il eu raison ?

On le saura avant la fin du quinquennat. Et les Français pourront alors juger. Pourront alors le juger.

Etienne Copel



Le tribunal administratif de Châlons-en-Champagne a interdit aux médecins de laisser mourir Vincent Lambert un jeune homme de 38 ans en état de conscience minimale et tétraplégique depuis un accident de la route en 2008. L'équipe médicale s'apprêtait à arrêter l'alimentation et l'hydratation artificielles après avoir recueilli l'avis d'un collège de médecins et le consentement d'une partie de la famille du patient dont son épouse. Le tribunal, saisi par les parents et un frère du patient, a considéré que cette décision n'était pas conforme à la **loi Léonetti**, qu'une incertitude pesait sur l'expression de la volonté du patient et que « l'obstination déraisonnable » n'était pas constituée.

Le jugement a déclenché de **violents remous** : les parties s'accusent (« *croisade idéologique et religieuse des parents* ») d'un côté, reproche de « *partialité* » et cris de victoire de l'autre - avoir « *sauvé un condamné à mort* » - les médecins contestent l'intrusion du juge dans une décision médicale ; quant aux politiques, ils promettent de lever les ambiguïtés de la loi Léonetti par une nouvelle loi.

Le cas Lambert, comme d'autres avant lui, pose d'**immenses questions** : juridiques (qu'est-ce que l'expression de la volonté quand le patient ne peut plus s'exprimer ; quelle famille doit être consultée, etc.) mais aussi éthiques c'est-à-dire, ici, la recherche d'une **régulation des pratiques** touchant à la fin de vie dans l'**éclaircissement des traditions philosophiques, religieuses, ou morales**. Ces questions s'appliquent à **des milliers de cas chaque année**.

Il n'y a pas d'unanimité pour décider de mettre fin à la vie, il ne peut pas y en avoir. Les familles et les autres parties prenantes sont à l'image de la société, elles sont divisées. Elles sont divisées parce que leur point de vue est différent (parents, conjoint, soignant), parce que leurs croyances, leur foi, leur histoire, leurs références morales sont différentes, sans compter les déchirements intimes de chacun. **La fin de vie nous confronte à la pluralité irréductible des valeurs.**

Dans l'affaire Lambert, l'agitation médiatique, la faible tolérance au point de vue d'autrui, des réflexes corporatistes ou idéologiques ont fait obstacle à une démarche éthique.

Il faut **gagner en maturité**, apprendre des pratiques existantes - y compris de cultures différentes - , se protéger de l'agitation médiatique, sortir ces questions du champ des conflits partisans. Il faut apprendre à fabriquer **un consensus de type nouveau**, ni purement technique ni purement juridique. C'est un long chemin. Aujourd'hui, une subtile articulation des principes, de la procédure et de la délibération permet de dire qu'on sait rendre la justice, pourra-t-on dire demain qu'on sait « **rendre l'éthique** » ?

Signes religieux dans les crèches, l'affaire Baby Loup : sortir le loup de la bergerie



Le principe de laïcité, selon lequel **la neutralité religieuse** doit être observée dans la sphère publique, peut-il trouver à s'appliquer dans une entreprise relevant du secteur privé ?

Par une décision très motivée la Cour d'appel de Paris a décidé que l'obligation de neutralité religieuse exigée par un employeur à l'égard de ses salariés en contact avec des jeunes enfants, en l'occurrence de la crèche Baby Loup, est licite et non discriminatoire. Sur le fondement de ce principe elle a conclu **à la validité du licenciement d'une salariée de cette crèche qui refusait d'ôter son voile**. Décision diamétralement opposée à celle de la Cour de cassation. Celle-ci dans son arrêt du 13 mars 2013 a restreint l'application du principe de laïcité aux seuls services publics. Elle en a déduit de ce fait que le licenciement était illégal.

Cette interprétation étroite de la Cour de cassation est-elle encore adaptée à notre temps et aux réalités de notre pays ? **La laïcité principe fondateur de la République, à force de perdre du terrain dans l'espace social ne risque-t-il pas de finir comme exception ?**

Attentive aux exigences que requiert cette problématique et aux enjeux en cause, la Cour d'appel, s'écarte de ce raisonnement et qualifie la crèche Baby Loup, « d'entreprise de conviction » de la laïcité, autorisée à exiger la neutralité religieuse de ses salariés. Selon la Cour, **si la liberté de religion et de la manifester sont des droits, ces libertés ne sont pas absolues** et peuvent faire l'objet de restrictions pour assurer le respect des convictions de chacun. La Cour a confronté la liberté individuelle de manifester ses convictions religieuses avec les droits des enfants au respect de leur liberté de conscience en éveil. En conséquence les restrictions prévues dans le règlement intérieur de la crèche concernant les signes religieux ne portent pas atteinte à la liberté religieuse et ne présentent pas un caractère discriminatoire au sens de l'article 1132 du code du travail.

L'équilibre recherché par la Cour d'appel de Paris concernant les **libertés en présence à préserver est à saluer**.

S'agissant de la protection de la petite enfance, l'exigence de la neutralité requise est d'autant plus forte. Il ne fait aucun doute qu'accepter les signes religieux à la crèche, dans le cadre de la petite enfance, c'est les banaliser et les inscrire dans la conscience des enfants. Il est donc important d'être vigilant et de ne pas laisser entrer le loup dans la bergerie, c'est le sens de la décision de la Cour d'appel sur lequel les magistrats de la Cour de cassation à nouveau saisie devront méditer prochainement.

Groupe Long Terme du Club des Vigilants

Alertes-Libertés



Club des Vigilants

POUR APPRIVOISER L'AVENIR



Un « Patriot Act » à la française voté en catimini au Parlement

Cachée dans la loi de programmation militaire, on trouve **une disposition liberticide**, proche dans son esprit et ses modalités du Patriot Act américain.

Ce texte ayant été définitivement voté le 10 décembre, les différentes administrations pourront en effet saisir vos données chez les opérateurs internet (hébergeurs et fournisseurs d'accès) **sans l'accord d'un juge** et pour les soupçons les plus variés : terroristes, fiscaux, économiques...

Cet [article](#) explique bien le problème.

L'ASSIC (Association des Services Internet Communautaires), Renaissance Numérique, La Quadrature du net, entre autres ont sonné l'alerte.

Le Conseil d'administration des Vigilants s'associe officiellement à ce mouvement.

Jérôme Cazes

Dieudonné, Patriot Act à la française : Police 2, libertés 0

Le **Club des Vigilants** a dénoncé un **Patriot Act** à la française avec la fin de la confidentialité des correspondances votée en catimini par le parlement dans la loi de programmation militaire. Avec de **bonnes intentions** (la lutte contre les crimes divers et variés) un gouvernement français a supprimé le contrôle par le juge d'une liberté individuelle essentielle.

Nous avons assisté avec l'affaire Dieudonné à une situation un peu différente mais pas tellement. Avec de bonnes intentions (éviter qu'un individu répande des idées répugnantes sous couvert d'humour) le même gouvernement vient d'obtenir d'un juge administratif **la fin d'une jurisprudence de 80 ans** qui interdisait à l'autorité administrative d'interdire un spectacle. Si le contrôle du juge n'est pas supprimé, il est très gravement altéré.

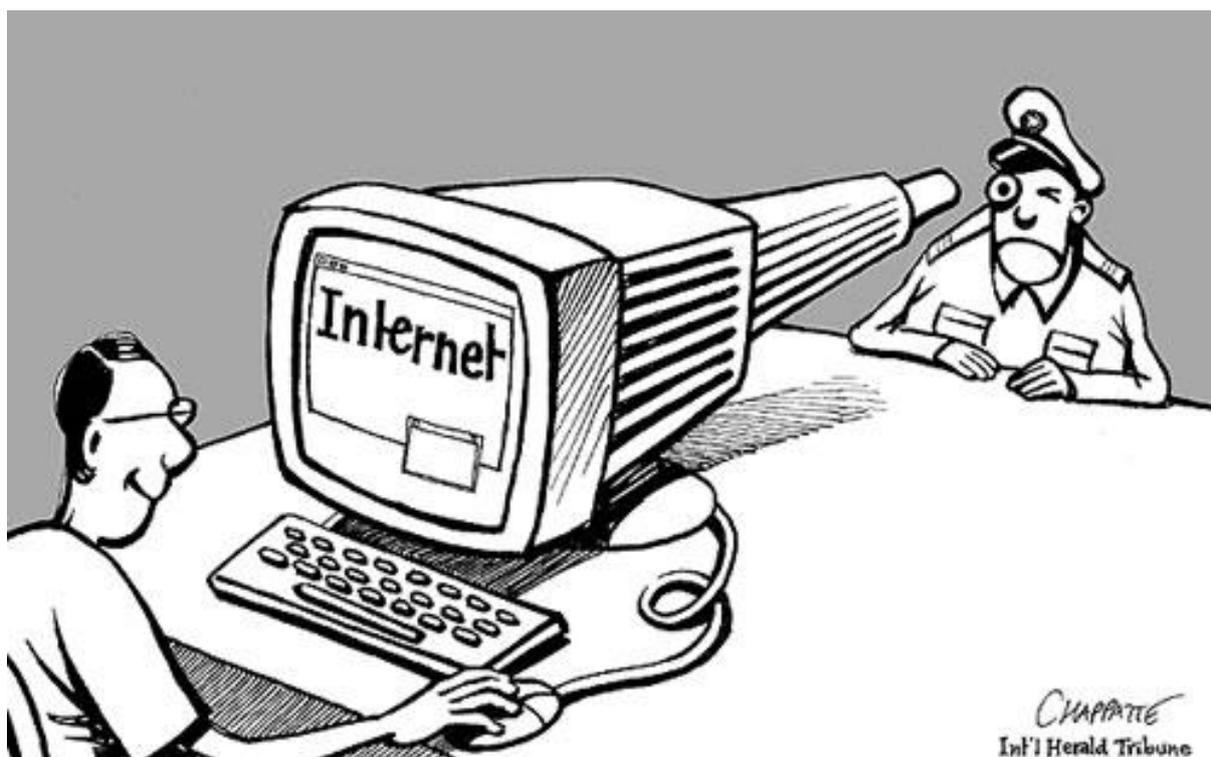
Peut-on vraiment imaginer que cet individu soit la pire menace que notre pays ait croisée en 80 ans ? Ou s'agit-il d'une solution de court terme, d'une solution de facilité, qui détruit **un consensus de 80 ans sur les libertés en échange d'un consensus de 48 heures sur la sécurité ?**

Plus généralement, les gouvernements cherchent à cacher leur faiblesse face aux questions essentielles et aux puissants (comment éviter le suicide de la Syrie ? comment empêcher la finance de nous remettre au fond du trou...) par **des restrictions des libertés individuelles**. C'est une politique de gribouille.

J. C.

(Nota bene : Je fais ce parallèle à titre individuel, et non comme président du Club des Vigilants.)

À voir sur le net : notre vie privée demain



L'article 20 de la Loi de programmation militaire a soulevé un peu d'émotion en France, notamment chez les **Vigilants** (voir ci-dessus). **Ce nouveau dispositif autorise en effet les services de l'Etat à nous espionner à leur convenance sans contrôle préalable d'un juge.** Notre ami Bertrand Calinou, alias Sky, très au fait de ces sujets a réalisé une intéressante interview de Fabrice Epelboin, journaliste et entrepreneur, et des deux fondateurs du site de recherches Qwant, Eric Leandri et Jean-Manuel Rozan. Deux aspects de cet entretien d'une quarantaine de minutes sont particulièrement intéressants :

1- Il ne s'arrête pas au « flicage » par les services de l'Etat et met également en cause **le flicage privé**, autrement dit l'accumulation de « big data » sur tout un chacun comme nouvelle arme suprême du marketing.

2- Il ne désespère pas de l'avenir. Arrivé à la fin de l'entretien on a envie de **souhaiter un franc succès** aux pays et entreprises qui vont faire du respect de la vie privée un nouveau marché.

A voir sur : <http://www.youtube.com/user/thinkerview>

J-C. H.

*

*

*

Alertes-Europe



Club des Vigilants

POUR APPRIVOISER L'AVENIR



Ukraine, le droit des gens

In extremis, le gouvernement ukrainien refuse de signer l'accord d'association avec l'Union européenne. Ce sont les Européens de l'Est, Pologne en tête, qui avaient imposé le **partenariat oriental** au sommet de l'UE, à Prague, en mai 2009. Il s'agissait pour eux **d'une démarche politique** pour étendre la présence européenne dans les pays sous influence russe depuis la chute de l'URSS. Pour l'Ouest de l'Europe les choses étaient moins claires. Aujourd'hui **les autorités françaises sont silencieuses, leur réaction est un mélange de soulagement, d'indifférence et de fatalisme**. La décision du gouvernement prorusse serait dans l'ordre des choses, un pointillé de plus dans l'histoire de l'Ukraine, Etat-nation européen ou russe selon la rive du Dniepr où l'on se trouve. Les puissances de l'Ouest (Grande-Bretagne, France, Etats-Unis), prudentes, lui ont toujours refusé leur garantie de sécurité ; elles admettent que sa souveraineté est, de fait, imbriquée à celle du voisin russe. Ça tombe bien, tout à son complexe d'encercllement et d'anti occidentalisme, Moscou fonctionne avec **le même logiciel de l'ancienne realpolitik**. Sur le mode « Poutine humilie l'UE », le pic médiatique qui suit l'échec de l'accord propose la même clé de lecture : un rapport de forces d'en haut, entre puissances.

Et puis vint le peuple, le peuple ukrainien exaspéré par la médiocrité de ses dirigeants, le clientélisme court terme, la brutalité policière, les passe-droits, la corruption, la captation des richesses et les abus de ceux qui détiennent l'autorité et qui, d'ailleurs, ne semblent la détenir qu'à ces fins. **Les peuples se révoltent rarement pour un traité technique d'association, ils se révoltent pour leur liberté**, dans le sens le plus concret. Ce qui fut vrai hier à Tunis, l'est aujourd'hui à Kiev. Pendant longtemps, le droit international s'est appelé le droit des gens, un droit imprégné de l'idée que les gens peuvent jouir paisiblement de leurs droits et que la violation de ce principe par la puissance publique entraîne **un droit de résistance à l'oppression**. L'oppression existe, elle existe en Europe - et en Méditerranée - dans le proche voisinage de l'Europe.

L'Europe, les associations, les clubs doivent défendre **les contestataires de Kiev**, ils ont besoin d'être soutenus, besoin d'entendre que le droit des gens est légitime, fût-il dans l'angle mort de la compréhension des autorités françaises.

Philippe Bois

JO à Sotchi, missiles à Kaliningrad

La Russie a confirmé le **déploiement de nouveaux missiles** Iskander (SS 26 dans la classification OTAN), d'une portée de 500 Km, dans la région russe de **Kaliningrad** au bord de la mer baltique. Il s'agit pour le Kremlin de la « réponse » au déploiement d'un système de défense anti-missiles, par les Etats-Unis, en Europe.

Des missiles pointés sur l'Europe (qui d'autre avec une portée de 500 km ?) face à un système d'interception dont l'objectif affiché est de protéger les Etats-Unis et leurs alliés de la menace iranienne : en apparence, la « réponse » est sans rapport avec la « question ».

La menace de l'Europe est **l'inusable ressort utilisé par le pouvoir moscovite pour exister sur la scène internationale** et tenter de se mettre à parité avec la seule puissance mondiale, les Etats-Unis ; c'est la **prime à la nuisance**, dans le fond le vrai savoir-faire diplomatique de Moscou.

Ces missiles sont au cœur de l'Europe, sur une terre historiquement allemande (Königsberg, la ville de Kant, annexée par Staline en 1945 pour verrouiller les Etats baltes), la provocation n'échappe à personne. S'il en était besoin, cette installation confirme que des deux pôles qui rythment la politique russe depuis des siècles **c'est le courant slavophile accroché à la grandeur slave-orthodoxe qui l'emporte aujourd'hui** sur le courant occidentaliste, partisan d'une intégration progressive dans la sphère d'échanges de l'Europe et d'une assimilation de la démocratie libérale.

P. B.

Un jeu de méchants



Dick Cheney, souvenez-vous ? Le tout puissant vice-président des Etats-Unis, l'homme fort de l'Administration Bush a voulu **prolonger l'effondrement soviétique par un isolement de la Russie**. Révolution "orange" en Ukraine, révolution des "Roses" en Géorgie ont été aidées pour entourer la Russie d'un voisinage hostile.

Vladimir Poutine, un autre méchant, **nourri de guerre froide, de pétrole et de gaz**, a renversé la situation en réussissant à placer des "amis" à la tête de l'Etat ukrainien et du Gouvernement géorgien. Aujourd'hui, il savoure sa revanche. Mais pour combien de temps ?

L'Ukraine a vocation à être un pont. Fomenteur de la discorde pour en faire un enjeu peut avoir de graves conséquences. Pour l'Europe de l'Est comme de l'Ouest.

M. U.

Ukraine : les Européens n'ont plus envie d'élargissement

Les citoyens de l'Union Européenne n'ont plus envie d'élargissement, en tout cas pour le moment, et leurs dirigeants pas beaucoup plus. **C'est une des leçons de la crise qui oppose une partie du peuple ukrainien à son Président accusé** de vendre son pays à la Russie plutôt que de finaliser le rapprochement négocié avec l'Union Européenne. En d'autres temps la vision de la foule ukrainienne manifestant pour exiger le rapprochement avec l'Europe de l'Ouest aurait déclenché manifestations de soutien, pétitions et autres fortes déclarations en France comme dans d'autres pays européens. Cette fois-ci **c'est dans un silence assez glacial que nous regardons les Ukrainiens** se battre pour nous rejoindre tandis que les dirigeants européens assurent le service minimum.

Il n'y a pas de quoi s'en réjouir. D'abord parce que **c'est le signe d'une Europe trop peu sûre d'elle pour continuer à s'ouvrir**. Ensuite parce que les élargissements n'ont pas été qu'une source de problème : crise grecque et autres travailleurs détachés. Ils ont aussi donné des coups de fouet à la croissance des pays entrants mais aussi, par ricochet à celle du reste de l'Europe.

J-C. H.

Alertes-USA



La NSA persiste et signe

Le vote, en catimini, d'un "Pariot Act" français continue de susciter des réactions indignées. Il est utile de rappeler ce qui se passe aux Etats-Unis avec la NSA et son insatiable besoin de tout écouter, de tout contrôler. Prenons le document sobrement intitulé "**SIGINT Strategy 2012-2016**", émanant de la NSA, et énumérant de manière très claire les ambitions de ce puissant organisme pour les années à venir. Ce document TOP-SECRET - jusqu'à sa révélation récente par le Washington Post - est destiné aux "5 eyes" signataires de l'accord UK-USA : États-Unis, Australie, Canada, Royaume-Uni, Nouvelle-Zélande.

Pour faire court, il y est question de suprématie mondiale dans le domaine du numérique, par tous les moyens possibles. Si le temps vous manque, en voici quelques extraits particulièrement éloquentes, et qui ne laissent aucun doute sur la démarche adoptée. J'ai pris la liberté de souligner les points forts :

- Sur la maîtrise globale du numérique, partout et envers tous :

"1.1. (U//FOUO) Through advanced tradecraft and automation, **dramatically increase mastery of the global network**"

"2.2. (TS//SI//REL) **Defeat adversary cybersecurity practices in order to acquire the SIGINT data we need from anyone, anytime, anywhere** "

- Sur la guerre menée contre la cryptographie (guerre = par tous les moyens) :

"2.1.2. (S//REL) **Counter the challenge of ubiquitous, strong, commercial network encryption**"

"2.1.3. (TS//SI//REL) **Counter indigenous cryptographic programs by targeting their industrial bases with all available SIGINT and HUMINT capabilities**"

"2.1.4. (TS//SI//REL) **Influence the global commercial encryption market through commercial relationships, HUMINT, and second and third party partners**"

On le voit clairement, **il ne s'agit plus d'un alibi plus ou moins tangible de lutte contre le terrorisme, mais bel et bien de suprématie mondiale**. Les moyens suggérés, notamment HUMINT (renseignement humain, recrutement, manipulation, influence...) pour mettre en défaut les algorithmes et logiciels de cryptographie commerciaux et open-source (les "indigenous cryptographic programs"), quitte à biaiser le marché mondial dans ce secteur, ne peuvent que laisser songeur. Certes, il s'agit d'une agence de renseignement, et elle ne fait "que" son métier, mais certaines limites ne sont-elles pas en passe d'être franchies ?

Il est également important de rappeler que **l'accord "5-eyes" intègre le Royaume-Uni, membre de l'UE, qui pour le coup est contraint de mener un double jeu**, se trouvant de facto à la fois vassal des USA, et en avant-poste puisque établi au sein de l'Europe.

Ce document date de février 2012. À l'époque, **l'affaire PRISM n'avait pas éclos**, et hormis les spécialistes en sécurité qui soupçonnaient fortement ce type de pratiques, nul ne semblait croire à de pareilles dérives. Il semble désormais, au vu des documents qui sont publiés semaine après semaine, que rien n'est désormais plus à écarter.

Bruno Kerouanton



Le Petit Observatoire du Long Terme décerne tous les mois ses cartons rouges et ses cartons verts. Cartons verts aux bonnes pratiques : celles qui intègrent **la préoccupation Long Terme** dans nos décisions publiques (les décisions politiques) ou dans nos décisions privées (les comportements de particuliers, d'entreprises). Cartons rouges bien sûr aux mauvaises pratiques « court-termistes ».

Carton vert au Ministère de l'Ecologie qui se donne les moyens de prévoir à long terme les risques liés à l'érosion côtière

Aujourd'hui, 24 % du littoral métropolitain recule du fait de l'érosion côtière... A toute chose malheur est bon, la tempête Xynthia de 2010 a sans doute permis de vraiment prendre conscience de la nécessité de « revoir la maîtrise de l'urbanisation dans les zones soumises à des risques littoraux ».

*Des Assises nationales des risques naturels ont eu lieu à Bordeaux les 2 et 3 décembre derniers. La décision du Ministère de l'Ecologie qui en découle en droite ligne doit être saluée. Il s'agit de déterminer en 2014 une " méthode pour **construire des indicateurs nationaux homogènes permettant de suivre l'évolution du trait de côte ... et de permettre une prévision de l'évolution de l'aléa d'érosion côtière à 10, 40 et 90 ans** ".*

*La première cartographie nationale promise pour 2014 devrait « **permettre une bonne connaissance des aléas et du fonctionnement des écosystèmes côtiers dans leur état actuel, avec une prévision de leur évolution** ». Et ce à très long terme donc puisqu'elle vise les 90 ans...*

*Ceci permettra de se doter d'outils permettant de **mieux hiérarchiser les politiques publiques** (et les choix de dépenses publiques) en matière de travaux et d'aménagement du littoral en prenant en compte cette « érosion côtière » aujourd'hui responsable indirectement de bien des catastrophes matérielles et donc humaines.*

Le Petit Observatoire du Long Terme a été mis en place par le groupe Long Terme, animé par Philippe Bois avec Anne Beaufumé, Pierre Michel et Jérôme Cazes. Il est ouvert à tous les membres du Club des Vigilants et se réunit en principe le dernier mercredi du mois. Tous les membres du groupe peuvent proposer des cartons et les décisions sont prises par consensus des présents. La prochaine réunion se tiendra, **mercredi 26 février**, chez Yves Buchenschutz, rue de Monceau – 75008 Paris. Prière de le contacter pour avoir le code d'accès : yv.buz@noos.fr

Les précédents cartons verts

Aux autorités de contrôle des activités bancaires et financières pour la rigueur de leurs sanctions.

Au Women's Forum

Les précédents cartons rouges

Au retrait de l'éco-tax

A débattre

Réagissez et commentez sur le site du Club : www.clubdesvigilants.com



Jeu ... demain, jeu d'humain

J'ai lu, ce matin dans un « gratuit », un article sur l'intérêt grandissant de nos enfants pour les jeux vidéo et les technologies du numérique.

L'utilisation de l'iPad permettrait, une évolution rapide de nos chers angelots dès le premier âge. Par contre, l'utilisation des PC, téléphones portables et autres technologies de pointes dans des âges plus avancés serait un facteur limitant le développement avec entre autre comme conséquence, la surcharge pondérale.

L'addiction de nos chères têtes « blondes » est de toute façon à présent un fait avéré de société. L'homo-geek (« guik » en français) a depuis longtemps déserté les écrans de TV pour venir s'installer devant les écrans LED géant de son surpuissant ordinateur ou de sa console de jeux.

La virtualité a donc bel et bien gagné la partie mais ... est-elle utile ou néfaste à celui qui en use et en abuse au niveau de son quotidien et de sa vie ?

Dans la Rome antique, désolé de repartir aussi loin, il fallait pour pouvoir le maîtriser, donner des Jeux au Peuple. Au travers des gladiateurs, celui-ci avait en effet la possibilité de s'extraire de son quotidien et par la même de mieux en accepter les contraintes et les difficultés. Le sport, le cinéma, la littérature, n'ont-ils pas d'autre objet que celui de la projection de la personne en quête d'évasion, une projection en finalité et à priori sans conséquence.

Le sommet est atteint avec les jeux numériques où **la réalité virtuelle est si intense qu'elle projette l'individu dans des mondes oniriques** dans lesquels il se trouve confronté aux pires difficultés, charge à lui de trouver les réponses adéquates.

La transposition au monde réel des compétences virtuelles acquises, si difficile et délicate qu'elle soit, n'est cependant pas impossible, même si certains comportements permis par les jeux vidéo auront une limite quasi immédiate dans le monde réel. Toutefois, les jeux font aussi appel à la logique, à l'intelligence, aux stratégies d'alliance et aux jeux des acteurs et même à la résilience qui enrichissent l'individu et on peut considérer que ces acquis que l'on peut qualifier d'exceptionnels sont parfaitement transposables.

Un ami, officier français, me faisait part récemment d'une observation qu'il avait faite au sujet des soldats américains dont l'attitude au combat semble déjà calquée sur des comportements exportés des jeux vidéo :

*« L'ennemi n'est plus pour eux **qu'une cible dépersonnalisée** ... c'est pour cela qu'ils craquent quand ils sont confrontés à une situation d'engagement bien réelle, ... l'utilisation des drones et des nouvelles technologies dans le militaire ne va pas arranger les choses. »*

Alors pour répondre à la question posée ci-dessus, je dirais oui, oui cela peut-être utile et même que cela peut quelquefois apporter un plus ...

... si tant est que l'individu maîtrise, en toute connaissance de cause, **l'utilisation du potentiel que lui confère la pratique des Jeux.**

L'humain réel doit donc passer, comme dans les jeux vidéo, au niveau supérieur.

Jean-Luc Heinrich

The Me, Me, Me Generation

Rien de nouveau sous le soleil ! Les anciens, depuis des temps immémoriaux, ont toujours critiqué la jeunesse. Et pourtant ...

Je suis tombé, dans le TGV, sur le magazine scientifique allemand « G.I.T. Laboratory Journal » de septembre 2013, qui donne les grandes tendances de la Recherche dans l'industrie pharmaceutique. Après une lecture à l'envers, qui consiste à commencer par la fin et à finir par le début (aller savoir pourquoi ?!?!), j'ai commencé à lire l'éditorial et cela avec un certain intérêt.

L'éditeur, le docteur Arne Kusserow (à qui j'ai demandé l'autorisation d'écrire à propos de son éditorial) y fait **un constat très critique quant aux comportements de sa propre génération et des impacts sur la nouvelle qui arrive**. Il pose clairement le problème de la responsabilité de sa génération.

Constat, alarmant et symptomatique, « *Quelques que soit le sujet, professionnel, politique ou de vie privé, tout se passe comme si de nos jours personne ne voulait vraiment affronter les problèmes* ».

Il continue avec « *et pourtant ces problèmes sont évidents et doivent être résolus* » et de citer **quelques-uns de ses problèmes tout en constatant notre incapacité, sans précédent dans l'histoire, à ne vouloir s'engager pour les régler**, préférant les léguer à la génération suivante.

Ce constat, je le partage car je le vis (nous le vivons) au quotidien. Il est aussi celui de mes collègues espagnols, italiens, allemands et bien sûr français, avec qui je discute lors de mes pérégrinations professionnelles. **La vieille Europe semble bloquée et les politiciens de tous bords aveugles aux réalités qui nous entourent** (on m'a dit récemment « *pourquoi donc se couperaient-ils leur propre tête ?* »).

Et pendant ce temps-là, **la jeunesse et la société toute entière se désespère** faute d'avoir la possibilité d'envisager un avenir autre que bien sombre. Faudra-t-il en passer par une Révolution que beaucoup appellent, l'arrivée des extrêmes ou celle d'un Robespierre ? La situation est explosive et la colère gronde.

Pour ma part, je préférerais le rebond salvateur d'une société qui se remettrait en marche.

<http://www.laboratory-journal.com/science/life-sciences-biotech/editorial-talkin-bout-my-generation>

J-L. H.

Imprimantes 3D : tous industriels ?

Vous souhaitez acquérir une imprimante 3D mais vous hésitez entre un modèle moyen de gamme et haut de gamme ? N'hésitez pas : acheter la moins chère ! Puis **trouvez les plans de l'imprimante haut de gamme et fabriquez-la en partant de celle que vous venez d'acquérir**. Voici un exemple parmi tant d'autres qui illustre les bouleversements à venir avec la 3 D.

Une imprimante 3D permet donc la création ou la reproduction de pièces. Le chemin est encore long avant de pouvoir construire, pièce par pièce, sa future voiture dans son garage, mais il est déjà possible de créer des objets simples ou de fabriquer une pièce défectueuse afin de donner une seconde vie à tout objet. Conséquence ? **Une relative érosion du monopole des industriels** dans la fabrication d'objets. D'où la nécessité pour ces derniers de repenser complètement leur chaîne de valeur.

Est-ce à dire que tout le monde pourrait, à l'avenir, s'improviser industriel ? On n'en est pas encore là.

Néanmoins, tout porte à croire que les plans vont devenir **LA valeur à protéger au sein de l'industrie**. Qu'en pensent les membres du Club en général, et ceux du "Groupe Industrie" en particulier ?

Meriem Sidhoum Delahaye

La vie du Club



Entendus au Club

22 mai : Quel avenir pour l'Europe et les Européens ?

Invité du **Club** vendredi 24 janvier, **Henri Malosse**, Président du Conseil économique et social européen (Cese), est apparu comme un Européen désenchanté. Il a tenu un discours très critique sur l'état actuel de l'Europe. Arrivé à Bruxelles comme stagiaire en 1979, il y a fait toute sa carrière dans les affaires européennes depuis. Pour lui la « dérive » de l'Europe a commencé il y a une vingtaine d'années.

En savoir plus :

[Europe : les solutions d'un Européen désenchanté](#)

18 décembre : Enseignement virtuel et francophonie, quels enjeux ?

Invité du **Club** mercredi 18 décembre, **Jacques Blamont**, membre de l'Académie des sciences, professeur émérite à l'université Pierre et Marie Curie (Paris VI) et membre éminent du Comité d'orientation du Club, est revenu sur la révolution induite par les MOOC qu'il faut appeler CLOM si on veut la jouer francophone (Cours en Ligne Ouverts et Massifs). Il a, en particulier, insisté sur leurs conséquences prévisibles sur l'offre d'enseignement française.

En savoir plus :

[Enseignement en ligne : aidons Haïti pour nous aider](#)

20 novembre : les chemins de l'espoir passent-ils par la révolution ?

Intervenant le 20 novembre 2013 lors d'un petit-déjeuner débat du **Club**, **Rafik Smati**, chef d'entreprise, fondateur du groupe Aventers, commence par brosser un tableau très sombre de notre pays. Il met en exergue « *la défiance de nos compatriotes vis-à-vis des politiques et, plus généralement, des institutions* », la montée des mouvements tels ceux des pigeons, poussins et autres bonnets rouges tous apparus, dit-il, « *en dehors des organisations constituées, partis, syndicats* », souligne le désarroi des moins de 30 ans qui ont, estime-t-il « *le sentiment que leur vie ne leur appartient pas* » et l'humiliation de ceux qui, à 40 ans passés, sont « *considérés comme des seniors ne pouvant plus servir à rien* ». La France serait-elle sortie de l'histoire, s'interroge-t-il ? Non, affirme-t-il avec force. A condition de mener de front plusieurs révolutions.

Une révolution politique pour en finir avec « les professionnels de la politique » qui ont tendance, selon Rafik Smati, à se servir de leur statut pour perpétuer leur situation et non pour servir le pays.

La deuxième tient, ajoute-t-il, à la nécessité pour notre pays de « *retrouver la souveraineté budgétaire* » par une baisse programmée des dépenses de tous les ministères, excepté celui de la défense.

La troisième concerne **l'industrie**. Rappelant la conquête de la lune par les Américains, objectif atteint en 10 ans grâce à la volonté politique mais aussi à la coopération économique, scientifique, technologique de tous les acteurs organismes d'Etat, entreprises, centres de recherche... Rafik Smati estime que la révolution industrielle à venir est à chercher dans les domaines des imprimantes 3 D, des biotechnologies, des nanotechnologies, de l'énergie ... à condition, assure-t-il, que tant l'Europe que la France soient capables de renouer avec l'esprit de conquête.

Enfin, **une révolution européenne** qui passe, selon lui, par une Europe à deux monnaies. Un Euro du Nord et un Euro du Sud en somme, comme professé par Chevènement ?

Les Rencontres de l'Innovation Citoyenne : Marc Ullmann à l'honneur

Depuis 2011, l'association Innovation Citoyenne et Développement Durable (ICDD) organise, en fin d'année et sur deux jours, les **Rencontres de l'Innovation Citoyenne** (RIC). En 2013, elles se sont tenues les 3 et 4 décembre. Le premier jour, les interventions étaient placées sous le signe de : « "Innovation citoyenne" dans les entreprises et les territoires ». Le second, le 4 décembre, qui a débuté par la projection de « **3' de vigilance** » avec **Marc Ullmann**, était consacré aux « pionniers qui changent le monde ».

Quatre nouveaux intervenants dans nos "3 mn de vigilance"

[Jacques Andréani](#) s'inquiète de la "paralyse" intérieure du pays le plus puissant du monde qui prend ses racines, selon lui, dans **la force de l'extrémisme** et une division politique entre Républicains et Démocrates d'une profondeur inconnue jusqu'ici.

[Rafik Smati](#) estime que c'est parce que « *la France et plus généralement l'Europe se sont construites sur l'esprit de conquête, entendu au sens de bellicisme territorial, que le mot a perdu, ces quarante dernières années, sa noblesse* ».

[Bernard Esambert](#) prône, face au dévoiement du libéralisme, **l'établissement d'un code éthique**, élaboré par une sorte de "concile" d'une cinquantaine de membres représentatifs tant de l'animiste du fin fond de l'Afrique, de l'Asiatique d'Indonésie que du Catholique d'Amérique Latine...

[François Nicoullaud](#) considère que **la négociation sur le nucléaire iranien** constitue un fait sémi-nal comparable aux accords d'Helsinki signés en 1975 entre l'Est et l'Ouest qui ont, à ses yeux, changé le cours des choses.

A noter dans vos agendas

10 février : navigatrice, **Florence Arthaud** interviendra sur le thème : « ***L'Odyssée des femmes, la liberté du grand large ...*** ».

Depuis quelques années, Florence Arthaud conjugue sa passion pour la voile avec des préoccupations humanitaires (l'accès à l'eau potable, l'éducation à l'environnement, la paix dans le monde).

Dix navigatrices professionnelles, dont Florence Arthaud et **50 femmes venues de tous horizons**, des Algériennes, Espagnoles, Françaises, Italiennes, Marocaines, Monégasques, Portugaises, Tunisiennes participeront, à l'été 2014, à cette course à la voile qui fera escale dans 7 ports de Méditerranée occidentale.

17 février : Le **Club des Vigilants** et **France-Amériques** organisent, lundi 17 février, un débat avec **Jacques Andréani**, ancien Ambassadeur de France à Washington, et **Jim Bittermann**, correspondant de CNN à Paris sur le thème : « ***Les Etats-Unis entre suprématie et impuissance : quel impact pour l'Europe ?*** ».

Ce débat fait suite à la publication par le **Club des Vigilants** d'un rapport du groupe de travail sur les Etats-Unis, piloté par Jacques Andréani. Dans ce rapport, traduit à cette occasion en anglais, les auteurs ont souhaité **réfléchir de façon globale aux changements en cours dans le monde**. Ces changements affectent tous les acteurs de la scène internationale. Les Etats-Unis parce que tant de choses dépendent d'eux, mais aussi, leurs alliés.